



le Paulinoix



Volume 8 #2

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Septembre 2012

Le billet du Maire

Quel bel été!

Déjà quatre mois se sont écoulés depuis la parution du dernier Paulinoix. Quelle magnifique température nous accompagne cet été! Dans quelques semaines, nous serons témoins des chaudes couleurs automnales.

Inondation

Je suis informé que la grande majorité des requêtes faites par nos gens sinistrés ont été réglées et que celles qui demeurent en attente le seront sous peu.

L'aide accordée par la municipalité aux citoyens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix s'élève à plus de neuf cent mille dollars. Heureusement, le gouvernement du Québec nous est venu en aide en nous remboursant environ 75 % de cette somme. C'est le résultat d'un travail important de l'administration municipale, qui a été fait pour récupérer cette partie des dépenses. Nous sommes présentement en attente d'une décision à l'égard d'une autre demande de remboursement.

Centre Paulinoix

Le conseil municipal a décidé de rendre le Centre Paulinoix multifonctionnel. Il a été insonorisé et équipé d'une chaîne stéréophonique. Pouvant accommoder plus de deux cents personnes, il peut maintenant

servir pour des réunions, spectacles, réceptions, pièces de théâtre, etc. et être loué pour des activités diverses. Contactez-nous pour plus d'informations.

Descente de bateau

Saviez-vous que notre belle capitale nautique n'a pas de descente de bateau municipale pour accueillir les amateurs de nautisme. Lors d'une récente rencontre avec les gens d'affaires de la municipalité, ce sujet a été abordé et il a été unanimement souhaité qu'on en fasse l'étude. Celle-ci a été amorcée. À suivre...

Caserne incendie

La caserne du service de sécurité incendie ne répond plus aux besoins toujours grandissants. L'espace de rangement est nettement insuffisant. Notre véhicule unité de secours, âgé de plus de trente ans, doit absolument être remplacé car il ne répond plus aux normes. Un nouveau véhicule ne pourra être remisé dans la caserne actuelle.

De plus, le schéma de couverture de risques en vigueur depuis octobre 2009 nous impose des besoins additionnels en termes d'équipements. Aussi, notre caserne actuelle ne répond plus aux normes de la CSST.

Une exonération de responsabilité est prévue pour tous ceux et celles qui se conforment aux exigences du schéma de couverture de risques. Nous devons donc prendre tous les moyens requis pour nous y conformer.

Une rencontre avec les membres du conseil municipal et les officiers du service de sécurité incendie est prévue à la mi-septembre, afin de rouvrir ce dossier considéré prioritaire. À suivre...

Tennis

Comme vous avez pu le constater, cette activité prend de plus en plus d'importance. Ce sport, fort apprécié par de nombreux adultes, aurait intérêt à être promu auprès des jeunes. Le conseil a donc décidé de faire l'effort nécessaire pour introduire ce sport dans notre municipalité. Le court de tennis est situé sur l'espace réservé à la patinoire. Vous êtes invités à l'utiliser. Compte tenu de l'utilisation, un horaire sera établi afin de le rendre disponible à des heures précises.

Vous connaissez bien cette activité? Vous aimeriez partager vos connaissances avec les personnes jeunes et moins jeunes qui aimeraient le pratiquer? Contactez-nous pour nous faire part de votre disponibilité.

Sur ce, je vous souhaite une excellente fin d'été et si vous trouvez un peu de temps, votre présence aux réunions du conseil municipal les premiers mardis du mois serait fort appréciée.

Gérard Dutil
Maire

Le conseil municipal en bref

Mai

- Adoption du règlement d'emprunt #300-2012, abrogeant et remplaçant le règlement #295-2012 décrétant des travaux d'amélioration sur la rue Saint-Germain ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale de secteur aux propriétaires bénéficiaires et obligés aux travaux.
- Formation de rappel sur les espaces clos pour messieurs Jacques-M. Daigle, Alain Demers et Alexandre Van Bever.
- Le tarif du camp de jour est fixé à 140 \$ par enfant résidant de Saint-Paul pour les huit semaines du camp de jour et à 210 \$ pour les non-résidents.

Juin

- Octroi du contrat à la firme Pavage Daudi Ltée pour les travaux sur la 1re Avenue, au coût de 36 540 \$ plus taxes.
- Nouvelle composition du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) : monsieur Robert Chaillez, président ; monsieur Marc-André Dubreuil, secrétaire ; messieurs Luc

Berlinguette, Pierre Desmarais, Réal Forget et Robert Savage, directeurs.

- Mandat à la firme d'arpenteurs-géomètres Bérard Tremblay afin de réaliser un plan de localisation de la rue Boucher.
- Renouvellement de l'offre de services de la firme Busch pour les pompes à vide du système d'égout municipal, au coût de 4 247,01 \$, taxes et transport en sus.

Juillet

- Octroi du contrat à Carrier Communications & Design pour la conceptualisation, la scénarisation, la réalisation et le design du Blockhaus de la rivière-Lacolle, au coût de 89 000 \$, taxes en sus.
- Autorisation d'aménagement d'un court de tennis pour un montant approximatif de 2 500 \$.
- Autorisation pour l'achat d'une chaîne stéréophonique pour le Centre Paulinoix, pour un montant maximal de 5 000 \$.
- Suite au prix Coup de cœur remis à madame Lenoir par l'ADMQ, remise d'un bon d'achat

de 500 \$ à madame Marie-Lili Lenoir, directrice générale, en guise de reconnaissance de la part du conseil.

Août

- Adoption du Règlement # 302-2012, décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau municipale ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$.
- Octroi du contrat pour l'aménagement des nouveaux modules de jeux.
- Avis de motion de la présentation à une assemblée subséquente d'un règlement modifiant la vitesse sur la 1re Rue et les 73^e et 79^e Avenues, passant de 30 kilomètres/heure à 50 kilomètres/heure.

Aides financières – commandites et adhésions

- Fête des finissants de 6^e année 200 \$;
- Fabrique de la paroisse 300 \$;
- Légion royale canadienne 200 \$.

Grenier aux trouvailles

(Partage sans Faim) 6, rue Van Vliet, Lacolle, Qc



ACTIVITÉ : GROUPE D'ACHATS DES FRONTIÈRES

Dans le cadre d'une saine alimentation, un groupe d'achats coopératif a été mis sur pied en 2003. Celui-ci permet aux membres de se procurer des aliments de première qualité, tels que fruits et légumes frais, pain commercial, fromages, œufs, miel, viandes, produits bio ainsi que des produits cuisinés. Des activités pour les membres sont aussi au rendez-vous. Le groupe encourage l'achat de produits locaux et du Québec afin de soutenir le développement durable dans la communauté.

Pourquoi être membre? Pour faire des économies allant jusqu'à 40%. Le groupe d'achats est ouvert à tous. Pour informations, veuillez communiquer avec Diane au 450-246-4032

groupeachatsdesfrontieres@bell.net.ca

CUISINE NOUVELLE GÉNÉRATION

Vous n'avez pas le temps de cuisiner, vous manquez d'inspiration, vous n'aimez pas cuisiner seul, vous voulez économiser, apprendre et partager des informations sur l'alimentation? La cuisine nouvelle génération est là pour vous!

Le Grenier innove en offrant des journées de cuisine d'un tout nouveau genre. Venez vivre une nouvelle expérience, découvrir des recettes et approfondir vos connaissances! Ambiance conviviale et amusante. Pour cuisiner de bons petits plats économiques, encourager le développement durable et le développement de liens solides au sein de votre communauté, c'est au Grenier que ça se passe!

Pour tous ceux qui éprouvent un intérêt...débutants, personnes seules, retraités, travailleurs, jeunes et moins jeunes, il y a une place pour tous!

Thématiques selon vos besoins, en petits groupes de 3 à 5 personnes:

Un aliment découverte à déguster à chaque rencontre!

Pour informations ou pour s'inscrire à un atelier de cuisine, veuillez communiquer avec
Caroline au 450-246-4032 greniercuisine@bell.net.ca

SERVICES : Comptoir familial et Meublerie

Votre comptoir familial Grenier aux Trouvailles vous annonce que les vêtements automne - hiver pour toute la famille sont arrivés en magasin. Venez habiller toute la famille à petits prix.

Nous avons aussi des meubles, de la vaisselle, literie, jouets et articles saisonniers.

De tout pour la maison.

**Carte de membre pour ados gratuite
(10% de rabais)**

Des promotions, des rabais, ristournes, vente- trottoir à chaque semaine.
Nouvel arrivage à tous les jours.

**De tout pour tous,
nouvel arrivage tous les jours
Journée des aînés**

1^{er} jeudi du mois Boni d' \$\$\$

Journée des membres

3^e jeudi du mois Carte rabais

Journée des aînés

et Journée des membres 25% d'économies

Horaire

Mardi, mercredi et samedi
de 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h.

Fabrique



Notre église en danger

Bonjour chers paroissiens et paroissiennes

Les marguilliers(ères) et moi-même avons décidé de vous illustrer concrètement la situation financière de la paroisse de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Vous trouverez ci-après un tableau représentatif des recettes et dépenses de votre fabrique pour un mois :

Recettes

Quêtes	633,10 \$
Dîmes	1357,50 \$
Dons	570,00 \$
Mariages/funérailles	179,53 \$
Luminaires	113,58 \$
Argent reçu pour mazout	925,00 \$
Oct. à déc. 2011 et janv. à mai 2012	
7400 \$ / 8 = 925 \$ par mois	
Activités sociales (souper spaghetti souper cochon braisé)	
5125 \$ / 12 = 427,08 par mois	427,08 \$
Total des recettes par mois	4205,79 \$

Dépenses

Culte (orgue)	25,00 \$
Luminaires	68,59 \$
(823,05 \$ pour l'année / 68,59 \$ par mois	
Fournitures, entretien et réparations	426,20 \$
Électricité	131,25 \$
Chauffage (janv. à avril)	922,68 \$
3,690.72\$ / 4 = 922.68 \$ par mois	
Fournitures de bureau	293,53 \$
Cathédraque	418,00 \$
APD	98,00 \$
Frais de services	
Les Paroisses de la Frontière	2915,01 \$
Total des dépenses par mois	5398,26 \$
Déficit par mois	1192,47 \$

Dix mois sur douze, les dépenses excèdent les recettes. C'est pourquoi nous sommes obligés de puiser dans les « biens accumulés » par nos activités spéciales, les dons, etc. Le chauffage à lui seul représente une dépense majeure, que les dîmes et les quêtes n'arrivent plus à combler. Il faut d'ailleurs mentionner que les quêtes dominicales diminuent chaque année, tout comme le nombre de paroissiens et paroissiennes qui paient leur dîme. Ceux qui consultent le feuillet paroissial remarqueront que nous sommes la seule fabrique qui ne reçoit à peu près jamais de dons pour les lampes du sanctuaire ou pour le pain et le vin (10 \$ pour une lampe, 10 \$ pour le pain et le vin).

Malgré la bonne volonté des marguilliers(ères) et de généreux donateurs, nous devons bientôt envisager de louer ou vendre notre église. Nous demandons à ceux et celles qui contribuent déjà de continuer à le faire dans la mesure de leurs capacités et à ceux et celles qui souhaitent garder leur église, même s'ils ne la fréquentent pas sur une base régulière, de nous aider. Je suis certaine que tous ensemble (pratiquants réguliers, occasionnels et non-pratiquants) nous pouvons faire un effort pour conserver notre lieu de culte. C'est important! C'est notre patrimoine, c'est notre chez-nous.

Si notre église devait être cédée ou fermée, les paroissiens et paroissiennes de Saint-Paul devront se diriger vers d'autres paroisses pour assister aux célébrations de la messe et bénéficier des services pastoraux, tels que funérailles, baptêmes, mariages, parcours de catéchèse pour les enfants... Cela peut vous sembler éloigné dans le temps, mais il faut réaliser que la fermeture de notre lieu de culte n'est plus une simple hypothèse mais un scénario de plus en plus plausible. Du fond du cœur, je vous demande un effort pour conserver vivante notre communauté chrétienne. Notre église, c'est une partie de chacun et chacune d'entre nous.

Je vous informe, en terminant, qu'une assemblée de paroissiens et paroissiennes devrait avoir lieu dans les prochains mois, pour informer la population sur la situation de notre église.

Francine Gauthier
Présidente de la fabrique



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à notre méchoui annuel sur l'île aux Noix, le samedi 25 août dernier. Nous étions cent personnes. Votre présence et la belle température ont contribué au grand succès de cette activité-bénéfice.

Les Amis du Fort-Lennox ont appris avec regret le départ de M. Matthieu Paradis, régisseur du fort Lennox, et de son assistante, Madame Annick Guérin, suite aux coupures de postes annoncées par Parcs Canada. Le fort Chambly, le fort Lennox et le Lieu historique Louis-S.-St-Laurent (Compton) seront désormais sous la supervision d'un seul et même régisseur.



Matthieu Paradis



Annick Guérin

Matthieu et Annick travaillaient sur le site avec grande efficacité depuis plusieurs années. Ils ont toujours fait preuve de professionnalisme et d'enthousiasme dans l'exercice de leurs fonctions. Leur collaboration avec notre organisme a toujours été excellente. Ils oeuvreront désormais à l'extérieur de la région. Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance.

Helen Farrar
Présidente

**Sécurité publique
Québec**

**Sécurité
incendie**

Le tueur silencieux

Il rôde. Il cherche une occasion de tuer. Eh oui, c'est un tueur. C'est dans sa nature. Il est dangereux. Il est transparent, incolore, sans saveur. Personne ne peut déceler sa présence. Il ne dégage aucune odeur; même un bon chien de garde ne peut le repérer.

Avant d'envoyer les occupants de la maison dans l'au-delà, il commence par les incommoder, subtilement. C'est un avertissement! Les occupants se sont couchés avec des malaises légers, convaincus d'avoir attrapé un virus ou de souffrir d'indigestion. Maintenant, tout le monde dort. Il peut accomplir son méfait en toute tranquillité.

Au matin, un voisin constate l'horreur : les occupants de la maison sont passés de vie à trépas.

L'inspecteur Christophe Otis est dépêché sur lieux. La mort est suspecte. Pas de sang, pas de trace d'effraction. C'est le quatrième cas depuis le début de l'été. Une visite au médecin légiste lui apprend que tous les décès ont la même cause : asphyxie.

Les soupçons d'Otis se précisent. Sur la terrasse arrière de la maison se trouve un barbecue au propane. Dans les autres cas, il y avait une fournaise à l'huile, un garage attenant à la maison et un vieux réfrigérateur au gaz. La combustion de carburant constitue le point commun.

L'inspecteur termine son enquête. Voici un extrait de son rapport :

Après avoir eu confirmation du médecin légiste que les décès ont pour cause une asphyxie, j'ai fait les vérifications suivantes :

sur chacune des scènes de crime, j'ai constaté la présence d'appareils utilisant un combustible comme le propane, le gaz naturel, le mazout et l'essence.

Chez les Dubois, la maison était pourvue d'un système de chauffage bi-énergie combinant le mazout à l'électricité. J'ai fait inspecter l'appareil de chauffage et il s'est avéré que les brûleurs étaient obstrués par de la rouille, causant une combustion incomplète du combustible. Cette situation a provoqué la production de monoxyde de carbone. Il semble évident que l'entretien de l'appareil de chauffage ne s'était pas fait depuis longtemps.



Chez les Villeneuve, le garage attenant peut facilement être en cause, puisqu'on y a trouvé la voiture familiale dont le réservoir était à sec. Ma conclusion est qu'un membre de la

famille a laissé le moteur de l'automobile en marche. Le monoxyde de carbone, produit par la combustion de l'essence, s'est infiltré dans la maison.

Les Boucher possédaient un vieux modèle de réfrigérateur au gaz. La vétusté du système de réfrigération et son manque d'entretien ont permis la fuite de monoxyde de carbone, encore, causant la mort du couple. Remplacer ce vieux appareil leur aurait évité une visite précoce dans l'au-delà.

Enfin, sur les lieux du dernier « crime », j'ai trouvé un barbecue au propane adossé au mur de la cuisine, près de la porte-fenêtre. Les voisins m'ont dit que, malgré la pluie, une fête avait eu lieu. Je soupçonne que les Desjardins, en dépit du mauvais temps, ont utilisé le barbecue en l'installant très près de la porte. Le monoxyde de carbone produit lors de l'utilisation de l'appareil a pu alors s'infiltrer à l'intérieur. Il aurait fallu éloigner le barbecue de la maison ou simplement ne pas l'utiliser.

Dans les quatre cas, un simple avertisseur de monoxyde de carbone placé dans le corridor des chambres aurait sauvé la vie de tous ces gens. De plus, les modèles récents de réfrigérateurs au gaz ont un détecteur de monoxyde de carbone intégré.

Comme les décès sont survenus au cours de la nuit, les victimes ont peut-être détecté les symptômes d'intoxication comme les maux de tête, les nausées et les vertiges en croyant à un malaise passager. L'intoxication avancée est aussi passée inaperçue. Si l'intoxication était survenue durant le jour, ces symptômes auraient pu mettre la puce à l'oreille des victimes.

Le coupable est donc le monoxyde de carbone, gaz dangereux, car inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Chaque famille est toutefois complice. Aucune n'a su se protéger contre le danger inhérent à l'utilisation de ces différents appareils de combustion.

Semaine de la prévention des incendies du 7 au 13 octobre 2012

Cette année, la Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 7 au 13 octobre 2012, avec pour thème

«Ayez 2 sorties».

Lorsque les avertisseurs de fumée sonnent l'alarme, tout le monde doit savoir où se rendre – c'est pourquoi il est si important d'avoir des avertisseurs de fumée chez soi et de mettre au point et à l'essai un plan d'évacuation du domicile en cas d'incendie.



Communiqué

Portes ouvertes

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu invite toutes les femmes de la MRC du Haut-Richelieu à ses Portes Ouvertes, mardi le 18 septembre prochain au 165, rue Roman (Centre communautaire St-Eugène) à Saint-Jean-sur-Richelieu de 17 h à 19 h.

Inauguration de la salle d'ateliers en mémoire de Nicole Rhéaume.

Venez découvrir le Centre de femmes à l'occasion d'un 5 à 7 en compagnie de nos animatrices et prendre connaissance de notre programmation 2012-2013.

Inscription obligatoire au plus tard le 11 septembre 16 h 30 et pour plus d'informations : **450-346-0662**

Nous vous attendons nombreuses!

Bien manger à bon compte

Le Centre de femmes vous invite à un atelier-conférence en collaboration avec l'ACEF Rive-Sud « Bien manger à bon compte » : comment s'alimenter sainement avec un budget restreint. Diverses façons de réduire les coûts de l'épicerie.

Date : 2 octobre 2012

Heure : 19 h à 21 h

Lieu : Saint-Blaise-sur-Richelieu

Inscription gratuite mais obligatoire au plus tard le 24 septembre 2012 et pour informations contactez le **450-346-0662**

arurale@centrefemmeshautrichelieu.ca

450-346-0662



Cuisez en groupe : cuisines collectives

Qu'est-ce qu'une cuisine collective? Un groupe de 3 à 6 personnes, des hommes et des femmes de tous âges et de tous horizons, qui cuisinent ensemble dans un local de leur municipalité des plats qu'ils rapportent à la maison. Pourquoi? Des participantes ont dit: «C'est agréable de pouvoir discuter en cuisinant»; «Cela brise la routine du spaghetti le vendredi»;

«C'est l'un de travailler en équipe, on est bien organisé». Des groupes existent à Henryville, Mont Saint-Grégoire, Noyan, Sabrevois, Saint-Blaise et Sainte-Brigide. Il est aussi possible

de créer de nouveaux groupes dans n'importe quelle municipalité rurale de la MRC du Haut-Richelieu.

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu peut vous aider à mettre sur pied votre groupe de cuisine collective, en vous offrant du soutien technique et organisationnel. Notre responsable assume l'animation des rencontres et soutient le développement de l'autonomie du groupe.

L'expérience vous tente? Contactez-nous! :

450-346-0662 ou

cuisine@centrefemmeshautrichelieu.ca

Systèmes d'échange local de services (SEL)

Pour échanger des services, sans échange monétaire. Une heure vaut une heure, quel que soit le service. Une façon économique de répondre à vos besoins, tout en permettant à d'autres de profiter de vos talents!

Toutes les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu : Le Centre de femmes du Haut-Richelieu vous offre tout le soutien technique dont vous pourriez avoir besoin pour le démarrage d'un système d'échange local de services (SEL) dans votre municipalité.

Informations : 450-346-0662 ou

arurale@centrefemmeshautrichelieu.ca

Monique Faure,

Centre de femmes du Haut Richelieu
arurale@centrefemmeshautrichelieu.ca
450-346-0662



Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Comme l'an dernier, les jeunes participants au camp de jour et leurs moniteurs sont venus hebdomadairement à la bibliothèque cet été. Nous sommes toujours heureux de collaborer avec le service des loisirs, pour permettre aux jeunes enfants de prendre connaissance du contenu de la bibliothèque et de tout ce qu'elle leur offre. Je tiens à souligner l'excellent travail des jeunes personnes qui se sont occupées de ces enfants tout au cours de l'été. Leur sérieux et leur sens des responsabilités est impressionnant.

Le Réseau Biblio de la Montérégie offre désormais le prêt de livres numériques. Il s'agit

d'un projet pilote visant à implanter ce service dans toutes les bibliothèques publiques. Les personnes intéressées doivent passer à la bibliothèque pour obtenir leur NIP s'ils ne l'ont pas déjà. Elles pourront ensuite télécharger sur leur tablette les volumes disponibles sur le site Internet du Réseau Biblio de la Montérégie. Les abonnés peuvent emprunter six livres numériques en même temps sur une période de 14 jours (s'ils ne sont pas déjà empruntés par d'autres abonnés du réseau). À noter toutefois qu'il est pour le moment impossible d'effectuer des réserva-

tions pour des livres numériques.

La saison de l'heure du conte débutera le vendredi 2 novembre avec une activité spéciale pour la période de l'Halloween. Celle-ci aura lieu à salle du club Fadoq de Saint-Paul à 19 heures. Il y aura des prix de présence. Plus de détails seront communiqués ultérieurement. Par la suite, l'heure du conte aura lieu chaque vendredi soir à 19 h 15 à la bibliothèque.

Le Comité de la bibliothèque tient à féliciter la directrice générale de la municipalité, **Mme Marie-Lili Lenoir**, qui a reçu en juin dernier le prix « **Coup de cœur** » de l'association des directeurs municipaux du Québec.

*Roger Langlois,
Responsable*

Commission des loisirs



Un mot de la directrice des loisirs...

Par le biais de ce journal, il me fait plaisir de partager ces quelques lignes avec vous.

Étant en poste depuis le 6 mars 2012, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses familles lors des matchs de soccer et tout récemment, lors du camp de jour.

Plusieurs d'entre vous ont probablement remarqué les travaux d'insonorisation, de peinture, de nettoyage et décapage des planchers effectués au Centre Paulinoix. Nous pouvons désormais utiliser le

gymnase comme salle de réception ou autre. Pour les autres, je vous invite à venir constater par vous-mêmes les améliorations effectuées.

J'en profite également pour inviter les gens qui, de par leur travail ou leur passion, peuvent donner des cours dans différents domaines aux gens de la municipalité. Vous avez des idées d'activités sportives, culturelles, communautaires, n'hésitez pas à m'en faire part pour la prochaine programmation.

De plus, j'ai le plaisir d'ajouter que depuis le 12 juillet, la Commission des loisirs de Saint-

Paul-de-l'Île-aux-Noix a maintenant sa propre page **facebook** ! Joignez-vous à nous pour échanger et connaître en temps réel l'information qui y sera diffusée.

Vous pouvez également communiquer avec moi au **450-291-3808** ou par courriel **loisirs@ileauxnoix.qc.ca**

Félicitations à **nos médaillés d'or (U17F) et de bronze (U17G)** pour leur victoire lors de la **Mégaboom 2012**, ainsi qu'à toutes les autres équipes représentant fièrement notre municipalité.

*France Desroches
Directrice des loisirs*

Cercle de Fermières



Le Cercle de Fermières a commencé ses activités. Nous avons eu notre première réunion mensuelle mercredi le 5 septembre. Il est toujours temps de vous inscrire à notre association. La cotisation est de 22 \$ et vous recevrez notre magazine l'Actuel.

Notre local est ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 16 h. Vous pouvez aussi vous

inscrire à des cours de peinture sur bois. Pour les femmes qui travaillent à l'extérieur, il est toujours possible de tenir des ateliers le soir ou le samedi matin. Nous participons aussi à plusieurs oeuvres sociales.

Nous aurons notre partie de cartes mercredi le 17 octobre 2012. Le billet d'entrée est de 8 \$. En plus du goûter que nous servons dans

la soirée, vous avez la chance de gagner des prix de présence. Vous pouvez aussi jouer à d'autres jeux de société.

Pour renseignements :

Raymonde Fortin

au 450-291-3040 ou

Christiane Fleury

le jour 450-348-3288 poste 221;

le soir 450-291-3609

Nous vous attendons

*Christiane Fleury,
présidente*



Compo-Haut-Richelieu

CONTENANTS À ORDURES : APPLICATION DU RÈGLEMENT 389

De concert avec l'entreprise responsable de la collecte des déchets, Compo-Haut-Richelieu informe la population que les spécifications mentionnées dans le règlement 389 concernant les contenants d'ordures ménagères seront désormais appliquées sans exception.

Pour qu'elles soient ramassées, les ordures ménagères doivent être déposées dans des contenants admissibles, propres et maintenus en bon état.

Qu'est-ce qu'un contenant considéré comme «admissible»?

- Poubelle fermée et étanche d'un maximum de 100 litres, munie de poignées rigides
- Bac roulant de 240 ou de 360 litres
- Sacs de plastique bien attachés

Dans le règlement 389, il est écrit que : « **... tout contenant [...] qui comporte un danger lors de sa manipulation, se disloque ou est endommagé ne sera pas vidé de son contenu.** »

Les boîtes à déchets sont tout particulièrement visées par cet énoncé puisqu'elles représentent plusieurs risques pour la santé et la sécurité du travailleur : doigts coincés, couvercle sur la tête, intrus dans le contenant (moufette, raton laveur, chat...), rebuts laissés en vrac, etc.

Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



Le 12 août dernier avait lieu la remise des bourses d'études annuelles du Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Nous avons fièrement remis 6000 \$ aux 18 récipiendaires suivants: Philippe Gougeon, Myrienne Poulin, Valérie Bernaquez, Josef Tulane, Alexandra Pinsonneault, Martine Van Velzen, Nicolas Barbeau Grégoire, Émilie Van Wijk, Agnès Gagnon Maltais, Tim Rousselet, Marie-Ève Bousquet Létourneau, Guillaume Surprenant, Roxanne Poulin, Justine Déziel, Rose-Alice Péloquin, Mitchyll-Jonathan Raymond, Roxanne Gagnon Maltais et Pierre-Marc

Forget. Félicitations aux récipiendaires et bon succès dans vos études.

Je profite de l'occasion et de la fin de mon mandat à titre de présidente, pour remercier toute mon équipe pour son implication ainsi que tous ceux qui ont participé activement à nos activités et soupers. Je passe fièrement le flambeau à notre prochaine présidente, Nicole Lussier, et lui souhaite une année aussi remplie et amusante que la mienne.

Julie Archambault
Présidente 2011-2012

L'ENVIRONNEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Compo-Haut-Richelieu est heureuse de présenter aux citoyens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix un bilan de leur gestion des matières résiduelles pour l'année 2011. Le Rapport d'activités 2011 complet est disponible en ligne à www.compo.qc.ca.

Matières recyclables¹

La quantité de matières recyclables a connu une hausse de 9,8 %, soit 20 tonnes de plus qu'en 2010. Félicitations!

Année	Total (en t)	%
2011	225	9,8 %
2010	205	

Ordures ménagères¹

Les ordures ménagères collectées à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ont diminué de 1,1 %, soit 10 tonnes de moins qu'en 2010.

Année	Total (en t)	%
2011	902	-1,1 %
2010	912	

Écocentres²

Compo-Haut-Richelieu met à la disposition des citoyens

Année	Nb de visites	%
2011	1 008	+38,1 %
2010	730	

des écocentres afin de permettre la valorisation de matériaux divers (liste disponible sur le site Internet). Les citoyens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ont été plus nombreux à visiter les écocentres en 2011, soit 278 visites de plus.

¹ Le tonnage des 11 municipalités rurales desservies par Compo-Haut-Richelieu a été ramené au nombre d'unités de collecte pour chaque municipalité.

² Une anomalie a été décelée dans les feuilles de calcul d'achalandage de 2010. Pour cette raison, le nombre de visites diffère légèrement de celui présenté dans le Rapport d'activités 2010.



**ÉCOCENTRE
LACOLLE**

**8, boulevard industriel, Lacolle
450-246-2521**

**Heures d'ouverture
28 octobre au 31 décembre**

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8 h 30 à 16 h

Chronique histoire

Des documents qui remontent à près de 200 ans!

Ces documents nous ramènent à l'époque où la paroisse de Saint-Valentin (initialement érigée sur le site actuel du village de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix) n'existait pas encore.

Au début du 19^e siècle, quelques familles s'étaient établies près du Richelieu en face de l'île aux Noix. Une ébauche de village s'y était constituée. En 1822, l'intendant des casernes du fort Lennox, Thomas Jobson, prit l'initiative d'une requête demandant la construction d'une chapelle. La requête comportait 204 signatures. Elle fut soumise à Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, qui y répondit positivement.

Deux propriétaires, **William Mc Gowan** et **Edward Billet**, cédèrent une portion de leurs terrains respectifs pour l'érection de ladite chapelle et de dépendances et pour l'établissement d'un cimetière. **Mc Gowan** était cultivateur, **Billet** hôtelier.

L'arpenteur **Joseph Whitman** fut mandaté pour délimiter le terrain choisi, l'arpenter, le borner et en dresser un plan sommaire (les **Whitman**, des anglophones, avaient été parmi les premiers colons à s'établir dans la région sur les bords du Richelieu). C'est le résultat de son travail que l'on retrouve sur ce document. On y constate que la première chapelle de ce qui devint Saint-Valentin fut érigée sur le site actuel de l'église de Saint-Paul.

L'acte notarié (voir page suivante) confirmant la cession du terrain est daté du **18 février 1823**. Il mentionne « que le...don est fait gratuitement...sans aucun déboursé d'argent, sujet aux seuls droits seigneuriaux pouvant survenir dans le futur ».

La chapelle fut effectivement érigée et dès **1825**, l'**abbé Turcotte**, vicaire à Saint-Cyprien, y célébrait le culte.



Plan sommaire exécuté par Joseph Whitman

Chronique histoire (suite)

Traduction de l'acte notarié

Le 10 février 1823, je, soussigné, arpenteur, ai mesuré et borné, à la demande de Thomas Jobson et en présence de William McGowan, Edward Billet et des autres personnes intéressées, un terrain d'une superficie de six arpents destiné à l'érection d'une église, situé sur la rive ouest du cours d'eau Jackson Creek, faisant partie de la première concession de la rivière Richelieu, dans la seigneurie De Léry, situé à cinq perches du côté nord du lot n° 2 et à 5 perches du côté sud du lot n° 3, d'une largeur d'un arpent de front par six arpents de profondeur à partir du milieu de la Jackson Creek et d'une superficie de 6 arpents, comme mentionné plus haut, borné à l'est en façade par le milieu de ladite Jackson Creek, à l'ouest en profondeur à six arpents du milieu de la Jackson Creek, au sud sur un côté par ledit lot n° 2 et au nord sur l'autre côté par ledit lot n° 3, tel qu'il apparaît sur le plan annexé.

Exécuté tel que décrit par

J. H. Whitman
Arpenteur

On the tenth day of February 1823-
I the undersigned Commissioned Land Surveyor,
at the request of Thomas Jobson Esquire, and in the
presence of William M^r Gowar, Edward Billet,
and others interested, did measure and found a
piece of Ground containing six superficial
Arpents, intended for the purpose of erecting
a Church thereon, situate and laying on
the west side of Jacksons Creek, in the first
concession from the River Richelieu in the
Seigniorie De Léry, being five perches off the
North side of Lot N^o 2. and five perches off the
South side of Lot N^o 3. making a width of one
Arpent in front, by six Arpents in depth
from the middle of the Creek, and making
six superficial Arpents, as above mentioned,
& bounded to the East in front by the middle
of the said Creek, to the west in depth, at the
end of six Arpents from the middle of the
Creek - to the South on one side by the
said N^o 2, and to the North on the other side
by the said N^o 3. - all which will appear
plain by the Annexed Figurative Plan
of the said operation

Thus done as described

By J. H. Whitman
Com^r. Land Surveyor

Sûreté du Québec



ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Depuis le dimanche 5 août, les conducteurs doivent s'éloigner de certains véhicules en créant un corridor de sécurité sur les routes du Québec, tel que prévu dans le projet de loi 57 adopté par l'Assemblée nationale en juin dernier. Ainsi, lorsqu'un véhicule d'urgence (police, ambulance, véhicule d'incendie, véhicule du contrôle routier, etc.), une dépanneuse avec gyrophares ou feux clignotants actionnés, ou un véhicule muni d'une flèche jaune lumineuse en fonction est immobilisé sur la chaussée ou sur l'accotement, le conducteur doit obligatoirement, dans certaines circonstances, laisser un espace entre son véhicule et celui-ci.

L'inclusion d'un aussi large éventail de véhicules distingue la loi québécoise de celle des autres législations en vigueur dans une majorité d'états américains et dans certaines provinces canadiennes sous le nom de Move Over Law.

La manœuvre consiste d'une façon générale, pour le conducteur, à créer un corridor de sécurité en ralentissant pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes, puis en s'éloignant du véhicule immobilisé et en changeant de voie si possible après s'être assuré de pouvoir le faire sans danger. Au besoin, il peut s'immobiliser.

Une amende de 200 \$ à 300 \$ plus les frais applicables et 4 points d'inaptitude sont prévus en cas de non-respect de cette mesure.



MEILLEUR BILAN ROUTIER DES DERNIÈRES ANNÉES POUR LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Le bilan routier des dernières vacances de la construction est qualifié de meilleur bilan des dernières années avec seulement six collisions mortelles. Une amélioration exceptionnelle par rapport à celui de 2011 et ses 22 collisions mortelles.

Ce bilan encourageant est le fruit d'un travail de prévention mené chaque année par la Sûreté du Québec, en partenariat avec le ministère des Transports du Québec, les services de police municipaux et les médias, qui relaient les messages de prévention. Cette amélioration du bilan routier est également attribuable à tous les citoyens qui adoptent des pratiques sécuritaires sur les routes du Québec. La Sûreté du Québec espère que cette tendance à la baisse des collisions mortelles ou avec blessés suivra son cours.

Soulignons qu'entre le 20 juillet et le 5 août, la Sûreté a réalisé 476 contrôles routiers visant l'alcool et la drogue au volant. De plus, les 119 postes de la Sûreté ont tenu quotidiennement une opération visant les excès de vitesse et le port de la ceinture de sécurité.

Année	Nombre de collisions mortelles
2012	6
2011	22
2010	13
2009	23
2008	28